

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00212 Numéro SIREN : 321 057 978 Nom ou dénomination : URBAINE DE TRAVAUX
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/05/2023 sous le numéro de dépôt 3907

URBAINE DE TRAVAUX
Société par actions simplifiée
Au capital de 6 386 000 euros
Siège social : 2 avenue du Général de Gaulle
91170 VIRY CHATILLON

321 057 978 RCS EVRY

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 19 MAI 2023 Numéro : 398

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 MARS 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 7 184 328 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	7 184 328 euros
A la réserve légale	- 359 216 euros
	=====
Pour former un bénéfice distribuable de	6 825 112 euros
Report à nouveau antérieur créditeur	106 909 euros
	=====
Pour former une somme distribuable de	6 932 021 euros
Prélèvement sur les « Autres Réserves »	67 979 euros
	=====
Total	7 000 000 euros
A titre de dividendes	7 000 000 euros
Soit 21,92 euros par action	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 8 019 355 euros.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Ce dividende sera soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux global de 30 % des revenus perçus. Ce taux forfaitaire global est constitué par une imposition à l'impôt sur le revenu à hauteur de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %.

Par dérogation et sur option expresse et irrévocable, les dividendes perçus peuvent être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Lorsque l'option globale pour le barème progressif est exercée l'abattement de 40 % demeure applicable.

Dans ce cas :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élèvera à 6 998 992 euros,
- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % s'élèvera à 1 008 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividendes	Abattements	Sans Abattements
30 septembre 2021	1 000 000 €	144 €	999 856 €
30 septembre 2020	0 €	0 €	0 €
30 septembre 2019	2 300 000 €	2 530 €	2 297 470 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 mars 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Julien HAAS



Copie
Certifiée conforme

Désignation de l'entreprise : SAS URBAINE DE TRAVAUX		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 2 Avenue du Général de Gaulle 91170 VIRY CHATILLON		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 3 2 1 0 5 7 9 7 8 0 0 0 1 7		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 30092022		
		N-1 30092021		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
		Frais de développement *	CX	CQ
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
		Fonds commercial (1)	AH	AI
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO
		Constructions	AP	AQ
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU
		Immobilisations en cours	AV	AW
		Avances et acomptes	AX	AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
		Autres participations	CU	CV
		Créances rattachées à des participations	BB	BC
		Autres titres immobilisés	BD	BE
		Prêts	BF	BG
		Autres immobilisations financières*	BH	BI
	TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
		Disponibilités	CF	CG
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an	CR	
Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS URBAINE DE TRAVAUX</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 386 000.....)			DA	6 386 000	6 386 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	258 263	200 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 000 000	1 000 000
	Report à nouveau			DH	106 909	(84)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	7 184 328	1 165 257
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	83 854	123 240
	TOTAL (I)			DL	15 019 355	8 874 412
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	7 871 207	8 516 711
	Provisions pour charges			DQ	5 739 278	4 116 440
	TOTAL (III)			DR	13 610 486	12 633 151
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	780 228	286 240
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	3 193 431	2 008 361
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	35 650 650	37 533 593
	Dettes fiscales et sociales			DY	20 312 972	20 918 652
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	14 922 539	21 983 333
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	6 730 310	5 438 757
TOTAL (IV)			EC	81 590 131	88 168 939	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	110 219 973	109 676 503	
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	78 396 700	86 160 577
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS URBAINE DE TRAVAUX</u>								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	132 337 203	FH		FI	132 337 203	155 815 846
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	132 337 203	FK		FL	132 337 203	155 815 846	
	Production stockée*				FM	(2 593 923)	(2 125 983)		
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	9 966 280	8 163 211		
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 708 821	605 759		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	141 418 381	162 458 834
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	15 499 410	13 790 214	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	80 463 672	110 544 333	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 741 704	1 854 507	
	Salaires et traitements*					FY	22 506 965	22 681 696	
	Charges sociales (10)					FZ	8 269 570	8 386 575	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	525 951	630 570		
			- dotations aux provisions*		GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	364 878	135 863				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD	4 415 072	2 589 351					
	Autres charges (12)	GE	740 872	263 715					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	134 528 099	160 876 827
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	6 890 281	1 582 007	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH	1 578 084	2 312 615	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI	798 700	899 927	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	592 561	311 182	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	592 561	311 182	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	102	538	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	102	538	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	592 459	310 643	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	8 262 124	3 305 339	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS URBAINE DE TRAVAUX</u>				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	110 420	137 427		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		38 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	1 159 718	356 955		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 270 138	532 882		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	493 512	890 310		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 029	23 078		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	39 332	1 328 574		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	534 874	2 241 964		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	735 264	(1 709 081)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	560 337	79 719		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 252 723	351 282		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	144 859 166	165 615 515		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	137 674 837	164 450 258		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	7 184 328	1 165 257		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP			
		- Crédit-bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	407 650	306 288	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	5	60	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	7 020 984	6 628 643	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5						
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	595	796	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N			
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs		

Annexe

SOCIETE : **URBAINE DE TRAVAUX**
Forme et Capital : S.A.S. au Capital de 6.386.000 €
Siège Social : 2 avenue du Général de Gaulle - 91170 VIRY CHATILLON
R.C.S. : 321 057 978 EVRY

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2022 dont le total est de **€ 110.219.973** et au compte de résultat présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de **€ 144.859.166** dégageant un Chiffre d'Affaires H.T. de **€ 132.337.203** et un bénéfice de **€ 7.184.328** recouvrant la période du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022.

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est égal à : **428**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux annuels de Urbaine de Travaux pour l'exercice clos au 30 septembre 2022 ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG) à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Mention des dérogations aux prescriptions comptables

Aucune dérogation aux principes comptables n'a été appliquée.

Changements de méthodes de présentation ou de méthodes comptables

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels ni dans les méthodes d'évaluation retenues.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeur brute des immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Approche par composants :

Les composants concernent des éléments destinés à être remplacés.

La décomposition des immobilisations porte sur :

- ✎ les constructions dont la valeur nette comptable excède 60K€.
- ✎ les matériels dont la valeur d'origine est supérieure ou égale à 100K€ pour les composants représentant au moins 20% de la valeur de l'ensemble et dont la durée d'amortissement diffère d'au moins 20% de la durée d'amortissement de l'ensemble.

Les décompositions identifiées sont les suivantes :

	Date d'achat	Répartition	Amortissement
Ensemble Immobilier	27/10/1994		
Gros œuvre		50%	Linéaire 35 ans
Toiture		10%	Linéaire 15 ans
Fluide		20%	Linéaire 7 ans
Aménagement		20%	Linéaire 7 ans

Au 30 septembre 2022, aucune autre immobilisation détenue par la société ne nécessite la décomposition selon l'approche par composant.

Frais d'acquisition des immobilisations

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements et Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Progiciels : durée d'utilisation 1 à 5 ans ; mode linéaire
- * Constructions : Amortissement comptable et fiscal
 - Toiture : 10 à 20 ans: Mode linéaire
 - Fluides : 10 ans: Mode linéaire
 - Aménagements : 10 à 15 ans : Mode linéaire
 - Gros œuvre : 20 à 50 ans: Mode linéaire
- * Matériel et outillage industriels :
 - amortissent comptable : durée d'utilisation 3 à 8 ans ; mode linéaire
 - amortissement fiscal : durée d'usage 3 à 8 ans ; mode linéaire ou dégressif
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : amortissement comptable et fiscal 10 ans en linéaire
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans linéaire comptablement ou dégressif fiscalement
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans linéaire comptablement ou dégressif fiscalement
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans linéaire comptablement ou dégressif fiscalement
- * Mobilier : amortissement comptable et fiscal 3 à 5 ans linéaire

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Dépréciations des immobilisations corporelles (Concerne les immeubles et les gros matériels significatifs)

Une provision pour dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les tests réalisés n'ont pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation.

Fonds Commercial

Le fonds commercial inscrit à l'actif est déprécié en totalité.

Autres Immobilisations Incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de licences informatiques et sont valorisées aux coûts d'achat.

Immobilisations Financières

Ces actifs ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée pour ramener la valeur brute à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

Les tests réalisés n'ont pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation.

Participations, Titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les tests réalisés n'ont pas conduit à la comptabilisation d'une telle dépréciation.

En titres de participation figurent notamment la totalité du capital de la filiale FAYAT IMMOBILIER IDF.

Stocks et Encours

Modes et méthodes d'évaluation

La société ne possède pas de stock de matières premières, produits finis ou semi-finis au 30 septembre 2022.

Les chantiers partiellement exécutés sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, conformément à l'avis n°99-10 du Conseil National de la Comptabilité relatif aux contrats à long terme.

En "Encours de production de biens", figurent pour un montant de 1.039.768 €, les travaux produits non encore facturés des chantiers non terminés. Ceux-ci sont valorisés à leur prix de vente.

Les factures comptabilisées d'avance sont neutralisées en « produits constatés d'avance ».

Lorsqu'un contrat doit conduire à un résultat global déficitaire, il est constaté une provision pour perte à terminaison égale à la différence entre la perte finale estimée et le total des pertes relatives à ce contrat déjà pris en compte à la date de clôture, le prix de revient étant apprécié hors charges de frais généraux au taux standard de l'entreprise.

Les résultats prévisionnels à terminaison des chantiers sont révisés périodiquement et les éventuelles pertes à terminaison sont constatées en résultat exceptionnel.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

La dépréciation des créances échues s'apprécie au cas par cas.

Les créances clients, hors créances publiques, sont dépréciées dans les cas suivants :

- créances échues entre 1 an et 2 ans : provision à 50%
- créances échues depuis plus de 2 ans : provision à 100%.

La dépréciation des créances échues depuis moins de 1 an s'apprécie au cas par cas.

Centralisation de Trésorerie :

L'entreprise fait partie de la centralisation de trésorerie du Groupe Fayat, dont le fonctionnement est le suivant.

La société centralisatrice rémunère les excédents de trésorerie des sociétés centralisées au taux moyen de rémunération du cash pool en fin d'exercice.

Le montant des produits financiers réalisés dans le cadre du cash-pool s'élève, pour l'exercice clos au 30 septembre 2022, à 18.156 €.

Avance en compte courant :

Le montant des avances en compte courant consenti à la Holding FAYAT s'élève, à la clôture de l'exercice, à 32.336.667 et a généré des produits financiers à hauteur de 336.667 €.

Des avances en compte courant sont également consenti à la filiale Fayat Immobilier Ile de France pour un montant de 4.000.000 € à la clôture de l'exercice. Cette avance a généré des produits financiers à hauteur de 52.827 €.

Provisions Réglementées :

Au 30 septembre 2022, la seule provision réglementée constatée au bilan concerne les amortissements dérogatoires et correspond à la différence entre les amortissements économiques et fiscaux.

Cette provision représente un montant de 83.854 €.

Provisions pour Risques et Charges :

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables résultant d'obligations actuelles issues d'événements passés

Provisions pour risques chantiers/litiges :

Elles correspondent à des risques sur chantiers émanant de sinistres entrant pour l'essentiel dans le cadre de la garantie décennale et sont évaluées soit selon les coûts réels estimés, soit selon les valeurs des franchises d'assurances.

Provision pour indemnités de fin de carrière :

Conformément à la convention collective des Travaux Publics, la Société doit verser des indemnités aux salariés ETAM/CADRES lors de leur départ en retraite. Ces indemnités sont calculées en fonction de leur ancienneté et de leur salaire et les engagements correspondants ont été constatés sous forme de provision.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.22 %
- Taux de croissance des salaires : 2.75 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 17-19)
- Taux de charges sociales : 45%
- Taux de rotation du personnel : Elevé
- Départ volontaire des salariés

Le montant de la provision s'élève à 1.549.560 € au 30 septembre 2022.

Aucune indemnité pour départ en retraite n'est calculée pour le personnel ouvrier, celle-ci étant directement prise en charge par la Caisse de retraite PRO BTP.

Provision pour médailles syndicales :

Cette provision déterminée selon une méthode statistique s'élève à 289.070 € au 30 septembre 2022.

Provision pour SAV :

Une provision d'un montant de 4.126.404 € a été constituée pour faire face aux dépenses futures de SAV pour les immeubles bâtis soumis à garantie au titre des articles 1792 et 2275 du Code Civil.

Provision pour pertes à terminaison

Une perte à terminaison d'un montant de 839.000 € a été comptabilisée au 30 septembre 2022.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Contrats long terme –Travaux en-cours

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. Les éléments suivants sont réunis pour une détermination fiable du résultat lors de l'arrêté des comptes :

- Le montant du contrat global est évalué de façon fiable,
- Le pourcentage d'avancement fait l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes,
- Les coûts sont identifiés de façon fiable,
- Ces éléments rentrent avec une certitude raisonnable dans les conditions d'acceptation prévues par le contrat.

Le produit pris en compte correspond au prix de vente avancé déterminé en fonction de l'avancement physique des tâches.

Reprises sur dépréciations, Provisions, Transferts de charges

Ce poste s'élève à 9.966.280 € au 30 septembre 2022.

Le poste lié aux transferts de charges est de 7.020.985 €. Il est constitué, notamment, à hauteur de 3.628.494 € de refacturation de personnel et de prestations administratives à la société DARRAS & JOUANIN et à hauteur de 3.392.491 € à des frais engagés dans le cadre des Sociétés en Participation, de comptes prorata, primes de concours et activités annexes.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations faites en commun

Les quotes-parts de résultat des Sociétés En Participation (SEP) sont constatées en quotes-parts sur opérations faites en commun.

Ces quotes-parts de SEP à l'avancement sont comptabilisées jusqu'au 30 septembre N.

La quote-part de résultat des SEP du 1er janvier N au 30 septembre N fait l'objet d'une neutralisation fiscale par le biais d'une réintégration ou déduction fiscale.

Néanmoins, une provision pour impôt est constituée lorsque la quote-part de résultat du 1er janvier au 30 septembre est positive.

La quote-part de chiffre d'affaires réalisée dans le cadre des SEP s'élève à 54.461.973 € au 30 septembre 2022.

Ce qui porterait le chiffre d'affaires de la société Urbaine de Travaux, consolidé avec les sociétés en participation, à 171.192.025 €.

Effectif moyen

L'effectif moyen ne tient pas compte du personnel mis à disposition, notamment le personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté.

Rémunération des commissaires aux comptes

Les honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes s'élèvent à 61.440 € et se répartissent de la façon suivante :

Cabinet Dupouy et associés	30.720 €
Cabinet GBA	30.720 €

Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2010, la société SAS URBAINE DE TRAVAUX est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FAYAT, 137 RUE DU PALAIS GALLIEN 33029 BORDEAUX CEDEX.

La convention d'intégration fiscale est celle préconisée par l'administration fiscale. L'impôt sur les bénéfices est calculé comme en l'absence d'intégration fiscale, excepté les deux points suivants :

- Tous les crédits d'impôts sont directement acquis,
- La quote-part de frais et charges appliquée sur les dividendes perçus des filiales intégrées fiscalement est identique à la quote-part applicable aux dividendes reçus par la tête de groupe (1%).

Les créances d'impôts liées au déficit ne sont pas comptabilisées.

AUTRES INFORMATIONS

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : F PARTICIPATIONS
Forme : SCA
Au capital de : 1 059 719 890 €
Adresse du siège social : 137 rue du Palais Gallien
33029 BORDEAUX CEDEX

Les comptes consolidés du Groupe sont disponibles au siège de la société
137 rue du Palais Gallien 33000 Bordeaux.

Garanties sur marchés (présentation en K€)

La société a sollicité les établissements bancaires pour se porter garants :

- en remplacement des retenues de garantie pour 38.381 K€
- au titre des avances forfaitaires, de démarrage ou de restitution de trésorerie pour 9.451 K€
- au titre de garantie de paiement aux sous-traitants pour 23.558 K€
- au titre de répartition de trésorerie dans le cadre de groupements 3.000 K€

Soit un montant total de 74.390 K€.

Le montant des engagements reçus s'élève à 32.176 K€ et se compose de garanties de paiement reçus des clients pour 15.950 K€ et de garanties émises par des sous-traitants en remplacement de retenues de garantie, de garantie de bonne fin ou d'avance de démarrage pour 16.226 K€.

Par ailleurs, URBAINE de TRAVAUX bénéficie d'un engagement de retour à meilleure fortune à hauteur de 1.151 K€ sur sa filiale FAYAT IMMOBILIER IDF au titre des abandons de créance consentis.

Enfin URBAINE de TRAVAUX a consenti :

- à Natixis , une garantie à première demande pour un montant maximum de 8.000 K€

en garantie du financement du projet de réhabilitation de l'immeuble sis 64 rue Defrance à Vincennes par la SCCV Vincennes 64 Defrance, sous la forme d'un crédit d'accompagnement souscrit auprès de NATIXIS.

FAITS MARQUANTS

Crise sanitaire COVID-19 ; compte tenu de l'activité de l'entreprise, travaux publics et réhabilitation de bâtiments notamment, l'évènement COVID-19 n'a pas eu d'impact significatif sur l'exercice 2022. Cet évènement étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Crise en Ukraine ; le conflit armé en Ukraine a des conséquences sur les marchés économiques et financiers mondiaux avec notamment une hausse notable de l'inflation et une perturbation de la chaîne d'approvisionnement. Malgré une hausse des prix de certaines matières premières, cette crise n'a pas eu d'impact significatif sur les activités de la société et sur sa situation financière. Cet évènement étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Aucun élément significatif n'est à signaler.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

Immobilisations

Déclaration au 30/09/2022

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	382 028		25 903
Terrains	335 388		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	3 273 268		
Constructions sur sol d'autrui	216 986		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	511 670		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 253 411		284 140
Installations générales, agenc., aménag.	483 544		2 822
Matériel de transport	16		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	565 660		48 134
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			64 792
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 639 943		399 889
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	3 078 704		31 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	86 572		180 551
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 165 276		211 551
TOTAL GENERAL	11 187 247		637 343

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		46 525	361 406	
Terrains			335 388	
Constructions sur sol propre			3 273 268	
Constructions sur sol d'autrui			216 986	
Constructions, installations générales, agenc.			511 670	
Installations techn., matériel et outillages ind.	491 422		2 046 129	
Installations générales, agencements divers	2 323		484 043	
Matériel de transport			16	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	64 396		549 398	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			64 792	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	558 141		7 481 691	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations	2 400		3 107 304	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	84 831		182 293	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	87 231		3 289 596	
TOTAL GENERAL	691 896		11 132 693	

Amortissements

Déclaration au 30/09/2022

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	306 101	22 319	46 525	281 896
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	306 101	22 319	46 525	281 896
Terrains				
Constructions sur sol propre	2 823 547	90 212		2 913 759
Constructions sur sol d'autrui	216 986			216 986
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 872 149	301 217	490 699	1 682 667
Installations générales, agenc. et aménag. divers	286 413	26 820	2 323	310 911
Matériel de transport	16			16
Matériel de bureau et informatique, mobilier	427 873	85 383	63 090	450 167
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 626 984	503 632	556 111	5 574 505
TOTAL GENERAL	5 933 085	525 952	602 636	5 856 401

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds. Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.		27 794			56 360		-28 567
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau		10 539			21 358		-10 819
Embal récúp.							
CORPOREL		38 333			77 719		-39 386
Acquis. titré							
TOTAL		38 333			77 719		-39 386

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Déclaration au 30/09/2022

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	123 240	38 333	77 719	83 854
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTÉES	123 240	38 333	77 719	83 854
Provisions pour litiges	2 327 851	726 645	484 081	2 570 415
Provisions pour garanties données aux clients	4 238 900	378 576	491 072	4 126 404
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 878 265	640	40 275	1 838 630
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	4 188 135	3 310 212	2 423 310	5 075 037
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	12 633 151	4 416 072	3 438 738	13 610 486
Dépréciations immobilisations incorporelles	7 500			7 500
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	893 263	364 878	588 558	669 583
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	900 763	364 878	588 558	677 083
TOTAL GENERAL	13 657 155	4 819 283	4 105 015	14 371 424
Dotations et reprises d'exploitation		4 779 951	2 945 296	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		39 333	1 159 719	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

Déclaration au 30/09/2022

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	42 296	42 296	
Prêts	4 710	4 710	
Autres immobilisations financières	177 583	177 583	
Clients douteux ou litigieux	793 718		793 718
Autres créances clients	50 795 545	50 795 545	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	29 429	29 429	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 610	3 610	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	5 109 924	5 109 924	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	36 478 389	36 478 389	
Débiteurs divers	1 108 021	1 108 021	
Chargés constatés d'avance	351 668	351 668	
TOTAL GENERAL	94 894 893	94 101 175	793 718
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	35 650 650	35 650 650		
Personnel et comptes rattachés	2 669 408	2 669 408		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 844 271	2 844 271		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	14 407 119	14 407 119		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	392 174	392 174		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	780 228	780 228		
Autres dettes	14 922 540	14 922 540		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 730 311	6 730 311		
TOTAL GENERAL	78 396 701	78 396 701		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Charges à payer, Produits à recevoir et Charges et Produits constatés d'avance

Déclaration au 30/09/2022

CHARGES A PAYER		30/09/2022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 346 096
Clients Avoirs à établir		71 882
Dettes fiscales et sociales		4 302 464
Autres dettes		67 998
TOTAL DES CHARGES A PAYER		11 788 440

PRODUITS A RECEVOIR		30/09/2022
Clients Factures à établir		13 368 130
Avoirs à recevoir		3 061
Remboursement sur sinistre à recevoir		525 000
TOTAL		13 896 191

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		30/09/2022
Charges constatées d'avance		351 668
Produits constatés d'avance		6 730 310

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	319 300			20
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Variation des capitaux propres

Déclaration au 30/09/2022

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		8 874 413
Distributions sur résultats antérieurs		1 000 000
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		7 874 413
Variations en cours d'exercice		
	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées	77 718	38 332
Autres variations		
Résultat de l'exercice		7 184 328
SOLDE		7 144 942
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		15 019 355

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

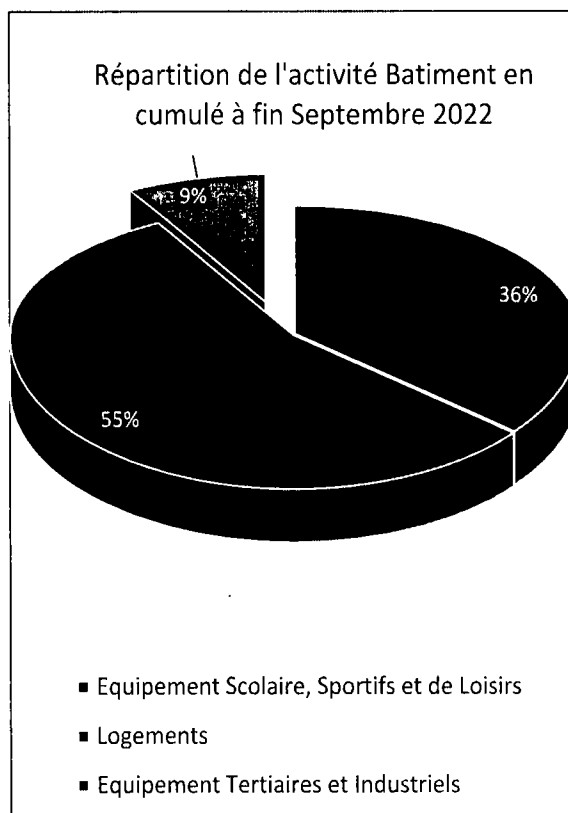
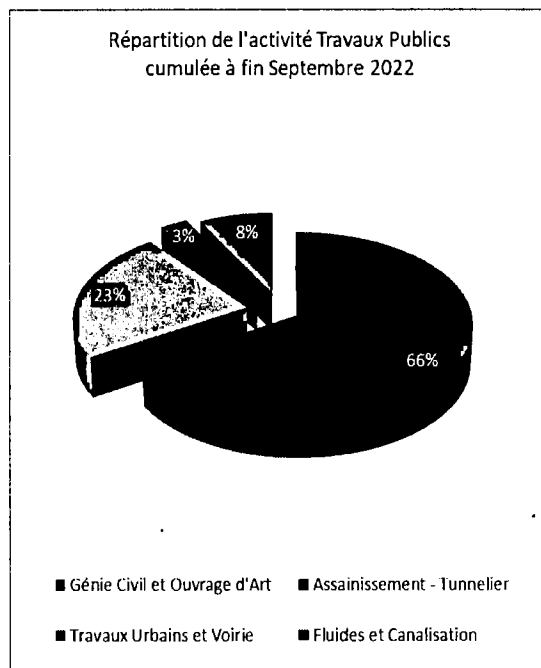
30/09/2022

Le chiffre d'affaires de l'entreprise se répartit de la façon suivante :

Travaux Publics : 54%

Bâtiment : 46%

Et au sein de ces deux activités :



Transfert de charges

Déclaration au 30/09/2022

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Transferts de charges d'exploitation	7 020 985	
Ce poste est constitué notamment de refacturation de frais de personnel et de prestations administratives à la société Darras & Jouanin, et de frais engagés pour compte sur les chantiers		
TOTAL	7 020 985	

Déclaration au 30/09/2022

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Produits exceptionnels sur fournisseurs et clients	110 420	
Reprise de provision pour pertes à terminaison	1 082 000	
Reprise amortissements dérogatoires	77 718	
TOTAL	1 270 138	

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Déclaration au 30/09/2022

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			7 184 329
Impôt sur les bénéfices			1 252 723
RESULTAT AVANT IMPOT			8 437 052
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	38 332	77 718	-39 386
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES	38 332	77 718	-39 386
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			8 397 666

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	32 659
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	32 659
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	65 860
Participation des salariés	148 489
Autres	252 525
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	632 968
TOTAL ALLEGEMENTS	1 099 842
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	-1 067 183

IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	1 572 199
Moins-values à long terme	
	1 572 199
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	-1 572 199

Effectif Moyen

Déclaration au 30/09/2022

Effectifs	Personnel salarié
Cadres	120
ETAM	84
Ouvriers	209
Apprentis	15
TOTAL	428

Filiales et participations

Déclaration au 30/09/2022

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
FAYAT IMMOBILIER IDF	2 253 858	100	3 022 654	4 000 000	580 908	
			3 022 654	8 000 000	361 027	
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
SCCV EDOUARD BRANLY MONTAGNE-PI		50	500			
SCCV GRANDES CULTURES EMILE BEAU		50	500			
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS:						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				

Résultat des 5 derniers exercices

Déclaration au 30/09/2022

Date d'arrêté	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	6 386 000	6 386 000	15 500 000	2 000 000	2 000 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	319 300	319 300	775 000	100 000	100 000
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	132 337 203	155 815 847	159 851 017	166 627 107	159 991 859
Résultat avant impôt, participation, dot, amortissements et provisions	10 237 609	4 389 094	-9 794 504	8 886 793	10 931 607
Impôts sur les bénéfices	1 252 723	351 282	-99 205	2 637 279	3 593 528
Participation des salariés	560 337	79 719		1 278 715	1 321 335
Dot. Amortissements et provisions	1 240 220	2 792 836	567 591	2 099 425	-871 632
Résultat net	7 184 329	1 165 257	-10 262 890	2 871 375	6 888 375
Résultat distribué		1 000 000		2 300 000	6 900 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot, amortissements, provisions	26,38	12,4	-12,51	49,71	60,17
Résultat après impôt, participation dot, amortissements et provisions	22,5	3,65	-13,24	28,71	68,88
Dividende attribué	0	3,13	0	23	69
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	428	456	462	444	417
Masse salariale	22 506 966	22 681 697	21 665 917	22 457 911	21 198 329
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	8 269 570	8 386 575	7 746 319	8 551 446	7 734 157

EXEMPLAIRE GREFFE

SAS URBAINE DE TRAVAUX

*2 avenue du Général De Gaulle
91178 VIRY CHATILLON CEDEX*

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2022

SAS URBAINE DE TRAVAUX2 avenue du Général de Gaulle
91178 VIRY CHATILLON CEDEX**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2022**

Aux associés de l'URBAINE DE TRAVAUX,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société URBAINE DE TRAVAUX relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Contrats à long terme

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note « Contrats long terme – Travaux en cours » en page 16 de l'annexe par l'application de la méthode de l'avancement.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations de l'avancement physique des travaux, à revoir les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale et à apprécier le caractère raisonnable de ces estimations.

Provisions Risques et charges

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de sorties de ressources probables résultant d'obligations actuelles, tels que décrits dans les notes aux pages 14 et 15 de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à apprécier le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, sont incomplètes dans le rapport de gestion, compte tenu des difficultés

liées au système informatique ne permettant pas d'avoir une information pertinente concernant le nombre de factures.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Le Haillan, le 17 mars 2023

Les commissaires aux comptes

GBA Audit & Finance

représenté par :

Xavier LECARON

Dupouy et Associés

représenté par :

Christophe COUFFITTE



Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

COMPTES AU 30/09/2022



Bilan - Actif

Déclaration au 30/09/2022

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/09/2022	30/09/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	353 906	281 896	72 010	68 427
Fonds commercial	7 500	7 500		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	335 388		335 388	335 388
Constructions	4 001 924	3 130 745	871 179	961 392
Installations techniques, matériel, outillage	2 046 129	1 682 667	363 463	381 262
Autres immobilisations corporelles	1 033 457	761 093	272 363	334 917
Immobilisations en cours	64 792		64 792	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	3 065 008		3 065 008	3 065 008
Créances rattachées à des participations	42 296		42 296	13 696
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 710		4 710	53 772
Autres immobilisations financières	177 583		177 583	32 800
ACTIF IMMOBILISE	11 132 693	5 863 901	5 268 792	5 246 662
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	1 039 768		1 039 768	3 633 692
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	878 795		878 795	503 692
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	51 589 264	669 583	50 919 680	56 737 867
Autres créances	42 729 374		42 729 374	38 280 726
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	9 031 897		9 031 897	5 226 231
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	351 668		351 668	47 634
ACTIF CIRCULANT	105 620 765	669 583	104 951 182	104 429 842
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	116 753 458	6 533 484	110 219 974	109 676 504

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Bilan - Passif

Déclaration au 30/09/2022

Rubriques	30/09/2022	30/09/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 6 386 000)	6 386 000	6 386 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	258 263	200 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 000 000	1 000 000
Report à nouveau	106 910	-84
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 184 329	1 165 257
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	83 854	123 240
CAPITAUX PROPRES	15 019 356	8 874 413
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	7 871 207	8 516 711
Provisions pour charges	5 739 279	4 116 440
PROVISIONS	13 610 486	12 633 151
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	780 228	286 240
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 193 431	2 008 362
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 650 650	37 533 593
Dettes fiscales et sociales	20 312 972	20 918 653
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 922 540	21 983 334
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	6 730 311	5 438 757
DETTES	81 590 132	88 168 939
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	110 219 974	109 676 504

Compte de résultat

Déclaration au 30/09/2022

Rubriques	France	Exportation	30/09/2022	30/09/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	132 337 203		132 337 203	155 815 847
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	132 337 203		132 337 203	155 815 847
Production stockée			-2 593 924	-2 125 983
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 966 281	8 163 212
Autres produits			1 708 822	605 759
PRODUITS D'EXPLOITATION			141 418 382	162 458 835
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			15 499 411	13 790 214
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et chargés externes			80 463 673	110 544 333
Impôts, taxes et versements assimilés			1 741 705	1 854 507
Salaires et traitements		Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes	22 506 966	22 681 697
Charges sociales			8 269 570	8 386 575
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			525 952	630 571
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			364 878	135 863
Dotations aux provisions			4 415 072	2 589 352
Autres charges			740 873	263 716
CHARGES D'EXPLOITATION			134 528 100	160 876 827
RESULTAT D'EXPLOITATION			6 890 282	1 582 007
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			1 578 084	2 312 616
Perte supportée ou bénéfice transféré			798 701	899 927
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			592 561	311 182
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			592 561	311 182
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			102	539
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			102	539
RESULTAT FINANCIER			592 459	310 644
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			8 262 125	3 305 339

Compte de résultat

Déclaration au 30/09/2022

Rubriques	30/09/2022	30/09/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	110 420	137 427
Produits exceptionnels sur opérations en capital	Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes	38 500
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		356 955
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 270 139	532 883
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	493 512	890 311
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 030	23 079
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	39 333	1 328 575
CHARGES EXCEPTIONNELLES	534 875	2 241 964
RESULTAT EXCEPTIONNEL	735 264	-1 709 081
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	560 337	79 719
Impôts sur les bénéfices	1 252 723	351 282
TOTAL DES PRODUITS	144 859 166	165 615 516
TOTAL DES CHARGES	137 674 838	164 450 259
BENEFICÉ OU PERTE	7 184 329	1 165 257

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Annexe

Règles et méthodes et faits marquants

Déclaration au 30/09/2022

SOCIETE : **URBAINE DE TRAVAUX**
Forme et Capital : S.A.S. au Capital de 6.386.000 €
Siège Social : 2 avenue du Général de Gaulle - 91170 VIRY CHATILLON
R.C.S. : 321 057 978 EVRY

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2022 dont le total est de **€ 110.219.973** et au compte de résultat présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de **€ 144.859.166** dégageant un Chiffre d'Affaires H.T. de **€ 132.337.203** et un bénéfice de **€ 7.184.328** recouvrant la période du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022.

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est égal à : **428**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Base de préparation des comptes sociaux

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

Les comptes sociaux annuels de Urbaine de Travaux pour l'exercice clos au 30 septembre 2022 ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG) à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Mention des dérogations aux prescriptions comptables

Aucune dérogation aux principes comptables n'a été appliquée.

Changements de méthodes de présentation ou de méthodes comptables

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels ni dans les méthodes d'évaluation retenues.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeur brute des immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Approche par composants :

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Les composants concernent des éléments destinés à être remplacés.

La décomposition des immobilisations porte sur :

- ↳ les constructions dont la valeur nette comptable excède 60K€.
- ↳ les matériels dont la valeur d'origine est supérieure ou égale à 100K€ pour les composants représentant au moins 20% de la valeur de l'ensemble et dont la durée d'amortissement diffère d'au moins 20% de la durée d'amortissement de l'ensemble.

Les décompositions identifiées sont les suivantes :

	Date d'achat	Répartition	Amortissement
Ensemble Immobilier	27/10/1994		
Gros œuvre		50%	Linéaire 35 ans
Toiture		10%	Linéaire 15 ans
Fluide		20%	Linéaire 7 ans
Aménagement		20%	Linéaire 7 ans

Au 30 septembre 2022, aucune autre immobilisation détenue par la société ne nécessite la décomposition selon l'approche par composant.

Frais d'acquisition des immobilisations

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements et Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Proiciels : durée d'utilisation 1 à 5 ans ; mode linéaire
- * Constructions : Amortissement comptable et fiscal
 - Toiture : 10 à 20 ans: Mode linéaire
 - Fluides : 10 ans: Mode linéaire
 - Aménagements : 10 à 15 ans : Mode linéaire
 - Gros œuvre : 20 à 50 ans: Mode linéaire
- * Matériel et outillage industriels :
 - amortissent comptable : durée d'utilisation 3 à 8 ans ; mode linéaire
 - amortissement fiscal : durée d'usage 3 à 8 ans ; mode linéaire ou dégressif
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : amortissement comptable et fiscal 10 ans en linéaire
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans linéaire comptablement ou dégressif fiscalement
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans linéaire comptablement ou dégressif fiscalement
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans linéaire comptablement ou dégressif fiscalement
- * Mobilier : amortissement comptable et fiscal 3 à 5 ans linéaire

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Dépréciations des immobilisations corporelles ***(Concerne les immeubles et les gros matériels significatifs)***

Une provision pour dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les tests réalisés n'ont pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation.

Fonds Commercial

Le fonds commercial inscrit à l'actif est déprécié en totalité.

Autres Immobilisations Incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de licences informatiques et sont valorisées aux coûts d'achat.

Immobilisations Financières

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

Ces actifs ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée pour ramener la valeur brute à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

Les tests réalisés n'ont pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation.

Participations, Titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les tests réalisés n'ont pas conduit à la comptabilisation d'une telle dépréciation.

En titres de participation figurent notamment la totalité du capital de la filiale FAYAT IMMOBILIER IDF.

Stocks et Encours

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Modes et méthodes d'évaluation

La société ne possède pas de stock de matières premières, produits finis ou semi-finis au 30 septembre 2022.

Les chantiers partiellement exécutés sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, conformément à l'avis n°99-10 du Conseil National de la Comptabilité relatif aux contrats à long terme.

En "Encours de production de biens", figurent pour un montant de 1.039.768 €, les travaux produits non encore facturés des chantiers non terminés. Ceux-ci sont valorisés à leur prix de vente.

Les factures comptabilisées d'avance sont neutralisées en « produits constatés d'avance ».

Lorsqu'un contrat doit conduire à un résultat global déficitaire, il est constaté une provision pour perte à terminaison égale à la différence entre la perte finale estimée et le total des pertes relatives à ce contrat déjà pris en compte à la date de clôture, le prix de revient étant apprécié hors charges de frais généraux au taux standard de l'entreprise.

Les résultats prévisionnels à terminaison des chantiers sont révisés périodiquement et les éventuelles pertes à terminaison sont constatées en résultat exceptionnel.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

La dépréciation des créances échues s'apprécie au cas par cas.

Les créances clients, hors créances publiques, sont dépréciées dans les cas suivants :

- créances échues entre 1 an et 2 ans : provision à 50%
- créances échues depuis plus de 2 ans : provision à 100%.

La dépréciation des créances échues depuis moins de 1 an s'apprécie au cas par cas.

Centralisation de Trésorerie :

L'entreprise fait partie de la centralisation de trésorerie du Groupe Fayat, dont le fonctionnement est le suivant.

La société centralisatrice rémunère les excédents de trésorerie des sociétés centralisées au taux moyen de rémunération du cash pool en fin d'exercice.

Le montant des produits financiers réalisés dans le cadre du cash-pool s'élève, pour l'exercice clos au 30 septembre 2022, à 18.156 €.

Avance en compte courant :

Le montant des avances en compte courant consenti à la Holding FAYAT s'élève, à la clôture de l'exercice, à 32.336.667 et a généré des produits financiers à hauteur de 336.667 €.

Des avances en compte courant sont également consenti à la filiale Fayat Immobilier Ile de France pour un montant de 4.000.000 € à la clôture de l'exercice. Cette avance a généré des produits financiers à hauteur de 52.827 €.

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Provisions Réglementées :

Au 30 septembre 2022, la seule provision réglementée constatée au bilan concerne les amortissements dérogatoires et correspond à la différence entre les amortissements économiques et fiscaux.

Cette provision représente un montant de 83.854 €.

Provisions pour Risques et Charges :

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables résultant d'obligations actuelles issues d'événements passés

Provisions pour risques chantiers/litiges :

Elles correspondent à des risques sur chantiers émanant de sinistres entrant pour l'essentiel dans le cadre de la garantie décennale et sont évaluées soit selon les coûts réels estimés, soit selon les valeurs des franchises d'assurances.

Provision pour indemnités de fin de carrière :

Conformément à la convention collective des Travaux Publics, la Société doit verser des indemnités aux salariés ETAM/CADRES lors de leur départ en retraite. Ces indemnités sont calculées en fonction de leur ancienneté et de leur salaire et les engagements correspondants ont été constatés sous forme de provision.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.22 %
- Taux de croissance des salaires : 2.75 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 17-19)
- Taux de charges sociales : 45%
- Taux de rotation du personnel : Elevé
- Départ volontaire des salariés

Le montant de la provision s'élève à 1.549.560 € au 30 septembre 2022.

Aucune indemnité pour départ en retraite n'est calculée pour le personnel ouvrier, celle-ci étant directement prise en charge par la Caisse de retraite PRO BTP.

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Provision pour médailles syndicales :

Cette provision déterminée selon une méthode statistique s'élève à 289.070 € au 30 septembre 2022.

Provision pour SAV :

Une provision d'un montant de 4.126.404 € a été constituée pour faire face aux dépenses futures de SAV pour les immeubles bâtis soumis à garantie au titre des articles 1792 et 2275 du Code Civil.

Provision pour pertes à terminaison

Une perte à terminaison d'un montant de 839.000 € a été comptabilisée au 30 septembre 2022.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Contrats long terme –Travaux en-cours

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. Les éléments suivants sont réunis pour une détermination fiable du résultat lors de l'arrêté des comptes :

- Le montant du contrat global est évalué de façon fiable,
- Le pourcentage d'avancement fait l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes,
- Les coûts sont identifiés de façon fiable,
- Ces éléments rentrent avec une certitude raisonnable dans les conditions d'acceptation prévues par le contrat.

Le produit pris en compte correspond au prix de vente avancé déterminé en fonction de l'avancement physique des tâches.

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Reprises sur dépréciations, Provisions, Transferts de charges

Ce poste s'élève à 9.966.280 € au 30 septembre 2022.

Le poste lié aux transferts de charges est de 7.020.985 €. Il est constitué, notamment, à hauteur de 3.628.494 € de refacturation de personnel et de prestations administratives à la société DARRAS & JOUANIN et à hauteur de 3.392.491 € à des frais engagés dans le cadre des Sociétés en Participation, de comptes prorata, primes de concours et activités annexes.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations faites en commun

Les quotes-parts de résultat des Sociétés En Participation (SEP) sont constatées en quotes-parts sur opérations faites en commun.

Ces quotes-parts de SEP à l'avancement sont comptabilisées jusqu'au 30 septembre N.

La quote-part de résultat des SEP du 1er janvier N au 30 septembre N fait l'objet d'une neutralisation fiscale par le biais d'une réintégration ou déduction fiscale.

Néanmoins, une provision pour impôt est constituée lorsque la quote-part de résultat du 1er janvier au 30 septembre est positive.

La quote-part de chiffre d'affaires réalisée dans le cadre des SEP s'élève à 54.461.973 € au 30 septembre 2022.

Ce qui porterait le chiffre d'affaires de la société Urbaine de Travaux, consolidé avec les sociétés en participation, à 171.192.025 €.

Effectif moyen

L'effectif moyen ne tient pas compte du personnel mis à disposition, notamment le personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté.

Rémunération des commissaires aux comptes

Les honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes s'élèvent à 61.440 € et se répartissent de la façon suivante :

Cabinet Dupouy et associés	30.720 €
Cabinet GBA	30.720 €

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2010, la société SAS URBAINE DE TRAVAUX est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FAYAT, 137 RUE DU PALAIS GALLIEN 33029 BORDEAUX CEDEX.

La convention d'intégration fiscale est celle préconisée par l'administration fiscale. L'impôt sur les bénéfices est calculé comme en l'absence d'intégration fiscale, excepté les deux points suivants :

- Tous les crédits d'impôts sont directement acquis,
- La quote-part de frais et charges appliquée sur les dividendes perçus des filiales intégrées fiscalement est identique à la quote-part applicable aux dividendes reçus par la tête de groupe (1%).

Les créances d'impôts liées au déficit ne sont pas comptabilisées.

AUTRES INFORMATIONS

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : F PARTICIPATIONS
Forme : SCA
Au capital de : 1 059 719 890 €
Adresse du siège social : 137 rue du Palais Gallien
33029 BORDEAUX CEDEX

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

Les comptes consolidés du Groupe sont disponibles au siège de la société
137 rue du Palais Gallien 33000 Bordeaux.

Garanties sur marchés (présentation en K€)

La société a sollicité les établissements bancaires pour se porter garants :

- en remplacement des retenues de garantie pour 38.381 K€
- au titre des avances forfaitaires, de démarrage ou de restitution de trésorerie pour 9.451 K€
- au titre de garantie de paiement aux sous-traitants pour 23.558 K€
- au titre de répartition de trésorerie dans le cadre de groupements 3.000 K€

Soit un montant total de 74.390 K€.

Le montant des engagements reçus s'élève à 32.176 K€ et se compose de garanties de paiement reçus des clients pour 15.950 K€ et de garanties émises par des sous-traitants en remplacement de retenues de garantie, de garantie de bonne fin ou d'avance de démarrage pour 16.226 K€.

Par ailleurs, URBAINE de TRAVAUX bénéficie d'un engagement de retour à meilleure fortune à hauteur de 1.151 K€ sur sa filiale FAYAT IMMOBILIER IDF au titre des abandons de créance consentis.

Enfin URBAINE de TRAVAUX a consenti :

- à Natixis , une garantie à première demande pour un montant maximum de 8.000 K€

en garantie du financement du projet de réhabilitation de l'immeuble sis 64 rue Defrance à Vincennes par la SCCV Vincennes 64 Defrance, sous la forme d'un crédit d'accompagnement souscrit auprès de NATIXIS.

FAITS MARQUANTS

Crise sanitaire COVID-19 ; compte tenu de l'activité de l'entreprise, travaux publics et réhabilitation de bâtiments notamment, l'évènement COVID-19 n'a pas eu d'impact significatif sur l'exercice 2022. Cet évènement étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Crise en Ukraine ; le conflit armé en Ukraine a des conséquences sur les marchés économiques et financiers mondiaux avec notamment une hausse notable de l'inflation et une perturbation de la chaîne d'approvisionnement. Malgré une hausse des prix de certaines matières premières, cette crise n'a pas eu d'impact significatif sur les activités de la société et sur sa situation financière. Cet évènement étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Aucun élément significatif n'est à signaler.

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	382 028		25 903
Terrains	335 388		
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	3 273 268		
Constructions sur sol d'autrui	216 986		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	511 670		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 253 411		284 140
Installations générales, agenc., aménag.	483 544		2 822
Matériel de transport	16		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	565 660		48 134
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			64 792
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 639 943		399 889
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	3 078 704		31 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	86 572		180 551
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 165 276		211 551
TOTAL GENERAL	11 187 247		637 343

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		46 525	361 406	
Terrains			335 388	
Constructions sur sol propre			3 273 268	
Constructions sur sol d'autrui			216 986	
Constructions, installations générales, agenc.			511 670	
Installations techn., matériel et outillages ind.		491 422	2 046 129	
Installations générales, agencements divers		2 323	484 043	
Matériel de transport			16	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		64 396	549 398	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			64 792	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		558 141	7 481 691	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		2 400	3 107 304	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		84 831	182 293	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		87 231	3 289 596	
TOTAL GENERAL		691 896	11 132 693	

Amortissements

Déclaration au 30/09/2022

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	306 101	22 319	46 525	281 896
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	306 101	22 319	46 525	281 896
Terrains				
Constructions sur sol propre	2 823 547	90 212		2 913 759
Constructions sur sol d'autrui	216 986			216 986
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 872 149	301 217	490 699	1 682 667
Installations générales, agenc. et aménag. divers	286 413	26 820	2 323	310 911
Matériel de transport	16			16
Matériel de bureau et informatique, mobilier	427 873	85 383	63 090	450 167
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 626 984	503 632	556 111	5 574 505
TOTAL GENERAL	5 933 085	525 952	602 636	5 856 401

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.

Fonds Cial

Autres. INC.

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

INCORPOREL.

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

27 794

56 360

-28 567

10 539

21 358

-10 819

CORPOREL.

38 333

77 719

-39 386

Acquis. titre

TOTAL

38 333

77 719

-39 386

Charges réparties sur plusieurs exercices

Début d'exercice Augmentations Dotations Fin d'exercice

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Provisions et dépréciations

Déclaration au 30/09/2022

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	123 240	38 333	77 719	83 854
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	123 240	38 333	77 719	83 854
Provisions pour litiges	2 327 851	726 645	484 081	2 570 415
Provisions pour garanties données aux clients	4 238 900	378 576	491 072	4 126 404
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 878 265	640	40 275	1 838 630
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	4 188 135	3 310 212	2 423 310	5 075 037
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	12 633 151	4 416 072	3 438 738	13 610 486
Dépréciations immobilisations incorporelles	7 500			7 500
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	893 263	364 878	588 558	669 583
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	900 763	364 878	588 558	677 083
TOTAL GENERAL	13 657 155	4 819 283	4 105 015	14 371 424
Dotations et reprises d'exploitation		4 779 951	2 945 296	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		39 333	1 159 719	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

Déclaration au 30/09/2022

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	42 296	42 296	
Prêts	4 710	4 710	
Autres immobilisations financières	177 583	177 583	
Clients douteux ou litigieux	793 718		793 718
Autres créances clients	50 795 545	50 795 545	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	29 429	29 429	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 610	3 610	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	5 109 924	5 109 924	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	36 478 389	36 478 389	
Débiteurs divers	1 108 021	1 108 021	
Charges constatées d'avance	351 668	351 668	
TOTAL GENERAL	94 894 893	94 101 175	793 718

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	35 650 650	35 650 650		
Personnel et comptes rattachés	2 669 408	2 669 408		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 844 271	2 844 271		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	14 407 119	14 407 119		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	392 174	392 174		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	780 228	780 228		
Autres dettes	14 922 540	14 922 540		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 730 311	6 730 311		
TOTAL GENERAL	78 396 701	78 396 701		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Charges à payer, Produits à recevoir et Charges et Produits constatés d'avance

Déclaration au 30/09/2022

CHARGES A PAYER 30/09/2022

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 346 096
Clients Avoirs à établir	71 882
Dettes fiscales et sociales	4 302 464
Autres dettes	67 998

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

TOTAL DES CHARGES A PAYER 11 788 440

PRODUITS A RECEVOIR 30/09/2022

Clients Factures à établir	13 368 130
Avoirs à recevoir	3 061
Remboursement sur sinistre à recevoir	525 000

TOTAL 13 896 191

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE 30/09/2022

Charges constatées d'avance	351 668
Produits constatés d'avance	6 730 310

Composition du capital social

Déclaration au 30/09/2022

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	319 300			20
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Variation des capitaux propres

Déclaration au 30/09/2022

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		8 874 413
Distributions sur résultats antérieurs		1 000 000
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		7 874 413
Variations en cours d'exercice		
	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		7 184 328
	SOLDE	7 144 942
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		15 019 355

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

77 718

38 332

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

30/09/2022

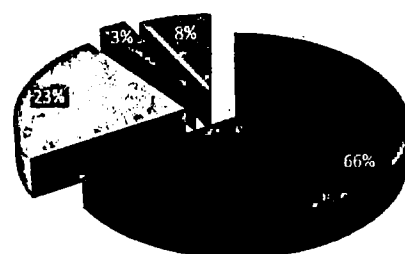
Le chiffre d'affaires de l'entreprise se répartit de la façon suivante :

Travaux Publics : 54%

Bâtiment : 46%

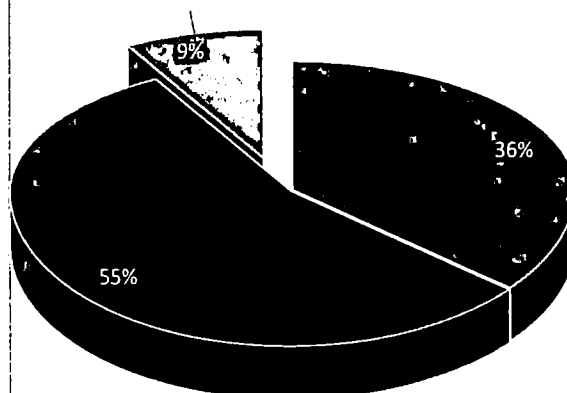
Et au sein de ces deux activités :

Répartition de l'activité Travaux Publics
cumulée à fin Septembre 2022



- Génie Civil et Ouvrage d'Art ■ Assainissement - Tunnelier
- Travaux Urbains et Voirie ■ Fluides et Canalisations

Répartition de l'activité Batiment en
cumulé à fin Septembre 2022



- Equipement Scolaire, Sportifs et de Loisirs
- Logements
- Equipement Tertiaires et Industriels

Transfert de charges

Déclaration au 30/09/2022

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Transferts de charges d'exploitation	7 020 985	
Ce poste est constitué notamment de refacturation de frais de personnel et de prestations administratives à la société Darras & Jouanin, et de frais engagés pour compte sur les chantiers		
Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes		
TOTAL		7 020 985

Charges et produits exceptionnels

Déclaration au 30/09/2022

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Charges exceptionnelles de personnel	369 281	
Amendes et Pénalités	107 275	
FPS	16 957	
Valeur nette comptable des éléments cédés	2 029	
Amortissements Dérogatoires	38 332	
Provision pour perte à terminaison	1 000	
Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes		

TOTAL	534 874
-------	---------

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Produits exceptionnels sur fournisseurs et clients	110 420	
Reprise de provision pour pertes à terminaison	1 082 000	
Reprise amortissements dérogatoires	77 718	

TOTAL	1 270 138
-------	-----------

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Déclaration au 30/09/2022

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			7 184 329
Impôt sur les bénéfices			1 252 723
RESULTAT AVANT IMPOT			8 437 052
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	38 332	77 718	-39 386
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
<i>Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes</i>			
PROVISIONS REGLEMENTEES	38 332	77 718	-39 386
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			8 397 666

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	32 659
<i>Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes</i>	
TOTAL ACCROISSEMENTS	32 659
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	65 860
Participation des salariés	148 489
Autres	252 525
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	632 968
TOTAL ALLEGEMENTS	1 099 842
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	-1 067 183
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	1 572 199
Moins-values à long terme	
	1 572 199
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	-1 572 199

Effectif Moyen

Déclaration au 30/09/2022

Effectifs	Personnel salarié
Cadres	120
ETAM	84
Ouvriers	209
Apprentis	15
<i>Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes</i>	
TOTAL	428

Filiales et participations

Déclaration au 30/09/2022

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
FAYAT IMMOBILIER IDF	2 253 858	100	3 022 654	4 000 000	580 908
			3 022 654	8 000 000	361 027
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
SCCV EDOUARD BRANLY MONTAGNE PII		50	500		
SCCV GRANDES CULTURES EMILE BEAU		50	500		
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes